

Séminaire de Floreffe 2023-2024

Livret de rentrée

Chers parents, chers élèves,

Comme chaque année, voici le livret de rentrée qui propose le quotidien scolaire dans sa normalité et rassemble quelques éléments et informations issus des divers documents officiels (R.O.I., Règlement des études, ...). Ces documents sont consultables sur le site de l'école dans leur intégralité. Ces divers éléments, nous les avons choisis pour vous aider à vous rappeler l'essentiel, qu'il soit d'ordre organisationnel ou, et surtout, humain afin de faire de cette nouvelle année scolaire une belle réussite ! Pour vous, chers élèves, apprendre et grandir dans la sérénité et le respect, vous montrer responsables, sous la confiance solidaire de vos parents et de la communauté éducative.

Bonne année scolaire à tous !

B. Baudhuin, directrice

Nouvel horaire des cours

Voici la grande nouveauté de cette année qui justifie cette place en début de livret afin que l'information n'échappe à personne. Deux façons d'intégrer l'information :

- Par un résumé de principe : même schéma que l'an passé si ce n'est que la récréation du matin durera **20 min.** et que le temps de midi durera **50 min.**
- Par le détail des heures via le tableau ci-dessous :

1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	
1 ^{ère} h	8h30-9h20
2 ^{ème} h	9h20-10h10
	Récréation 20 min
3 ^{ème} h	10h30- 11h20
4 ^{ème} h	11h20-12h10
	Temps de midi 50 min
6 ^{ème} h	13h-13h50
7 ^{ème} h	13h50-14h40
8 ^{ème} h	14h40-15h30

De la 3 ^{ème} à la 6 ^{ème}	
1 ^{ère} h	8h30-9h20
2 ^{ème} h	9h20-10h10
3 ^{ème} h	10h10-11h
	Récréation 20 min
4 ^{ème} h	11h20-12h10
5 ^{ème} h	12h10-13h
	Temps de midi 50 min
7 ^{ème} h	13h50-14h40
8 ^{ème} h	14h40-15h30
9 ^{ème} h	15h30-16h20 ¹







¹ Tous les mardis pour tous et le jeudi pour 4 groupes d'éduc. phys.

Notre école au quotidien

1. L'arrivée au séminaire

a. Mobilité et accès

Un objectif essentiel : la sécurité de vos enfants

	<p>L'accès au Séminaire est possible par train (SNCB) et par autobus (TEC). Les horaires sont à votre disposition à l'accueil.</p>
  	<p>Pour permettre une meilleure fluidité du trafic aux abords du Séminaire en début et en fin de journée scolaire, et pour garantir la sécurité des élèves, nous vous demandons de prendre en compte et de respecter les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Un grand parking, aménagé entre le rond-point du Séminaire et le village est à disposition des familles qui se rendent à l'école en voiture et permet le débarquement et l'embarquement des élèves en toute facilité. La traversée depuis ce parking est sécurisée par des enseignants de l'école primaire. <p>Ce parking est le seul endroit prévu pour déposer ou reprendre les élèves. Ce parking est aussi l'endroit de stationnement, durant la journée, des élèves qui se rendent eux-mêmes en voiture à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Au pied de la rampe d'accès vers l'école se trouve un arrêt de bus. Y stationner, même quelques secondes, met en danger les piétons, accroît le phénomène des 'bouchons' dans le rond-point qui précède. Nous demandons donc aux familles de laisser à cet endroit sa vocation première.➤ L'accès en voiture dans l'enceinte du Séminaire est réservé aux membres du personnel et aux fournisseurs. Néanmoins, les parents des élèves internes peuvent avoir accès à la cour d'honneur :<ul style="list-style-type: none">• le lundi matin, mais veilleront à en être repartis avant 8h afin de ne pas devoir croiser, dans la rampe d'accès, les nombreux membres du personnel qui arrivent à l'école et par conséquent mettre en danger tous les élèves qui, en grand nombre, montent à pied.• le vendredi après-midi avant 15h30. <p>Les élèves en situation de mobilité réduite pourront être amenés et repris par leurs parents exceptionnellement pendant la durée du problème. Prévenir Monsieur le préfet.</p> <p>Merci à tous de ne pas conduire votre enfant ni de l'attendre en fin de journée au-dessus de la rampe. Il y va de la sécurité de tous les élèves.</p>
 	<p>Un parking pour les vélos, scooters et motos se trouve dans la "cour des Sœurs".</p>

b. L'accueil chez Mme B. Bodson

L'accueil est ouvert tous les jours de l'année scolaire. C'est là que l'élève se rend pour payer les repas, pour les achats ponctuels de fournitures scolaires, pour les déclarations d'accident et tout autre renseignement.

Les achats de tickets pour les potages sont possibles de 8h à 8h30 et lors des récréations du matin. Pour les frites, voir aussi le point 3a.

2. Organisation du travail, ponctualité

a. Nouvel horaire Cf. page 2

b. Après les cours

Pour tous les externes, possibilité d'étude surveillée (lundi, mardi, jeudi, de 15h30 à 16h20).

1H de méthodologie (planification du travail, rangement des documents, tenue de l'agenda) sera organisée à partir du mois d'octobre pour les élèves du 1^{er} degré.

L'école reste ouverte après l'étude. Les élèves peuvent y attendre leurs parents en toute sécurité.

Un document précis reprenant toutes ces informations sera remis à votre enfant en classe à la fin du mois de septembre et consultable sur le site (www.semflo.be).

Activités parascolaires possibles pour tous de 13h30 à 15h30, internes et externes, le mercredi après-midi (pour les externes : inscription préalable obligatoire le lundi chez M. le préfet).

c. Retard à l'arrivée au Séminaire :

Avant de se rendre en classe, l'élève qui est en retard passe obligatoirement à la permanence.

Il y présente son agenda dans lequel sera notée l'heure d'arrivée. Cette notification doit être présentée au professeur dès l'entrée en classe.

d. Arrivée tardive et départ anticipé

Toute demande d'arrivée tardive et/ou de retour anticipé doit passer par un contact PARENT – ÉDUCATEUR/PRÉFET. **Aucun élève ne peut spontanément contacter ses parents pour qu'ils viennent le rechercher.** Le contact avec la famille sera pris officiellement par l'école. Avant de quitter l'établissement, l'élève **doit** en outre se présenter à la permanence des éducateurs pour y faire valider la demande préalable. L'école doit en effet pouvoir dire à tout parent où se trouve son enfant. Il y va de la sécurité de celui-ci. Toute action contraire est hautement préjudiciable à ce principe de sécurité et est susceptible de sanction pour la raison citée ci-dessus.

3. Repas et santé

a. Repas pour les externes

Tous les élèves dînent au Séminaire sauf autorisation parentale (pour les seuls élèves habitant Floreffe-village).

- Repas complet : chaque jour, possibilité de consommer un dîner complet (5,50/6 €), sous réserve de réservation, et de paiement préalable à l'accueil. Pour la réservation des menus, les élèves internes continueront à utiliser le système de réservation numérique. Merci de bien vérifier, sur les menus, les compositions allergènes.
- Potage : chaque jour (1€),
- Portion de frites : vendredi (2,80€)
- Dago: lundi, mardi et jeudi (4€)

b. Santé et pharmacie

L'école ne fournit pas de médicament. L'élève qui est soumis à une médication particulière doit avoir sur lui ses propres médicaments et **avertir un membre de la direction et les éducateurs**. L'école interviendra toujours en cas d'accident important ou de situation d'urgence sauf notification contraire des parents (par le biais d'un document distribué en septembre).

c. Promotion de la Santé à l'École (PSE)

Le Séminaire a choisi le Centre de Santé situé rue de Lombard, 24a à Namur. Selon la loi, si les parents désirent s'opposer à ce choix, ils sont tenus d'en aviser la direction de l'école dans les 15 jours après la rentrée, et de choisir une autre équipe médicale agréée. Sans opposition dans les délais prévus, les parents sont censés adhérer au choix de l'établissement pour toutes les années où leur enfant y sera régulièrement inscrit.

4. La vie au quotidien

Le règlement d'ordre intérieur est disponible sur le site et un condensé se trouve dans l'agenda-papier. Les parents sont bien évidemment tenus d'en prendre connaissance. Elèves et parents doivent signer un document attestant la connaissance et l'acceptation dudit règlement (document à remettre à l'éducateur d'année pour le 11/09).

Un règlement ne pouvant tout prévoir, chacun veillera à se comporter de manière correcte selon les usages d'une vie sociale et communautaire normale.

a. Principes essentiels

Cette vie s'appuie sur deux principes valables pour toute vie en communauté : **le respect de l'autre** (de son travail, de son repos, de ses loisirs, de ses convictions, ...) et **la responsabilité de chacun** à tenir compte de son environnement.

b. Casiers

Les élèves disposent d'un casier individuel de ± (L= 45 cm, l= 25 cm et h= 40 cm) pour ranger leurs effets personnels (cartable, sac de gym, ...) durant les récréations.

Moyennant une caution de 10 € (facturation via l'économat), l'élève reçoit une clef de casier. L'élève qui égare ou détériore sa clef perdra sa caution et s'acquittera d'une nouvelle caution s'il en désire un double.

c. Temps d'étude

Durant la journée, les élèves sont obligatoirement à l'étude pendant leurs heures de fourche et en cas d'absence des professeurs.

Voir le détail dans des documents distribués à la rentrée, pour les retours anticipés en cas d'absence d'un professeur, en fonction de l'année d'étude.

d. Photocopies

Les élèves peuvent, durant les seuls temps de récréation, utiliser un des photocopieurs de l'école. Des cartes sont disponibles à l'accueil au prix de 2,50 € pour 45 photocopies (+5 euros de caution). Ces cartes sont valides jusqu'au dernier jour de l'année scolaire en cours.

e. Smartphone et GSM

L'usage privé du GSM/Smartphone est interdit dans toute l'enceinte du Séminaire pendant la journée scolaire entre 08h00 et 16h20.

Il n'est donc pas possible d'atteindre directement un élève en journée. Les parents qui désirent communiquer un message à leur enfant veilleront à téléphoner à l'accueil (081/447140). Le non-respect de cette règle peut amener à une sanction.

N.B. : Pour les élèves des deuxième et troisième degrés, autorisation d'utilisation de 13h20 à 13h50 et ce uniquement hors des bâtiments.

Remarque pédagogique : les outils numériques sont de plus en plus utilisés dans les apprentissages. Outre l'utilisation de tablettes durant les cours, certains enseignants ont recours, parfois spontanément et très brièvement à celle du smartphone. Cela ne signifie pas pour autant que les élèves du 1er degré doivent avoir un smartphone pour venir à l'école. Les enseignants prévoient toujours un certain nombre de tablettes.

f. Objets de valeur

Nous conseillons aux élèves de ne pas être en possession d'objets de valeur.

Aucun remboursement n'est prévu en cas de perte, vol ou dégradation, même involontaires !

g. Tenue

La tenue et la présentation de chacun doivent être correctes, propres et soignées, en évitant toute indécence et toute extravagance. Il en sera de même pour le comportement.

Pour le cours d'éducation physique, Les élèves doivent disposer d'un short, d'un t-shirt blanc et de chaussures adaptées qui permettent la pratique des sports et des activités d'intérieur et d'extérieur. Les élèves se changent dans les vestiaires. La tenue de sport ne se porte que lors du cours d'EP et dans les locaux qui y sont réservés.

Il va de soi que pour une question d'hygiène, les chaussures utilisées au cours d'éducation physique ne seront réservées qu'à cet usage.



h. Alcool, drogue, tabac/Activité commerciale

L'alcool, le tabac et toute forme de drogue nuisent gravement à la santé. Leur détention, leur usage et la revente sont interdits dans l'école et sur le chemin de l'école. Toute activité commerciale ainsi que les jeux de hasard impliquant des sommes d'argent sont interdits en établissement scolaire.

5. Quelques notes uniquement destinées aux parents

a. Frais

Dans cette enveloppe de documents, vous pouvez trouver un document explicatif du décret "gratuité". Vous pourrez y lire notamment qu'un système de décomptes périodiques est mis en place et les frais sont échelonnés à 4 reprises dont un premier décompte fin septembre. Il n'y a plus de système d'acompte.

	Il n'y a désormais plus qu'un seul numéro de compte pour les paiements. Merci d'être attentifs à utiliser le numéro suivant : BE 77 2500 0050 0142	
---	--	---

b. Formalités administratives

Les élèves entrant en première remettront dès la rentrée au secrétariat des élèves :

- le Certificat d'Études de Base

- l'attestation du suivi de langue moderne,

(documents, obtenus à la fin de la 6^e primaire, **originaux ou copies certifiées conformes aux originaux par l'Administration Communale**),

- la déclaration du choix de la première langue moderne (néerlandais ou anglais).

Ils présenteront, après la rentrée, leur carte d'identité ou à défaut un autre document d'identité (extrait d'acte de naissance **ou** certificat de nationalité **ou** composition de ménage).

Pour les élèves entrant dans une autre année que la première : le secrétariat de Floreffe se charge de demander leur dossier administratif à l'école fréquentée en 2022-2023.

c. Association des parents et Conseil de participation

L'Association des parents a pour but d'impliquer les parents dans la vie du Séminaire. Tous les parents qui le souhaitent peuvent en faire partie. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter Mme Catherine Derdeyn, Présidente de l'Association des Parents : catcatcat719@gmail.com

Les parents qui souhaiteraient faire partie du conseil de participation doivent être membres de l'Association de Parents. Il y a trois réunions par an. Cf. feuille des éphémérides.

d. Centre PMS

La collaboration d'un centre PMS est un aspect essentiel de l'accompagnement des élèves. Le Séminaire est lié à celui d'Auvelais (Centre PMS Libre, rue des Sartinets 22, 5060 AUVELAIS - Tél.: 071/741157).

En inscrivant un élève à Floreffe, les parents acceptent son intervention, sauf cas particulier à signaler à la direction de l'école dans les quinze jours après la rentrée.

e. RGPD

Dans le cadre de son activité, le Séminaire de Floreffe est amené à effectuer un traitement de données personnelles vous concernant (élèves ou étudiants, parents ou membres de la famille ou tutelles). Il est à ce titre, le RESPONSABLE DE TRAITEMENT de vos données.

Il s'agit des informations que vous nous communiquez lors de la rentrée scolaire via le formulaire d'inscription ou de réinscription et celles que vous fournissez tout au long de l'année scolaire. L'objet de notre politique de protection des données est de vous faire savoir notre engagement à utiliser ces informations de manière responsable en respectant la législation sur la protection des données personnelles en ce compris le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la loi cadre du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Notre Délégué à la Protection des Données : p.malenga@adesio.be Rue du Vertbois 27/11 4000 **Liège.**

Le document complet lié à ces informations peut être consulté sur notre site : www.semflo.be

TÉLÉPHONE**NUMERO D'APPEL GENERAL****081/447140****Mme Brigitte Bodson (accueil)** accueil@semflo.be

à tout moment de la journée,
pour tout message, pour toute information,
pour les arrivées tardives, les déclarations d'accidents,
pour les réservations de repas,...

Mme Bénédicte Baudhuin (directrice) direction@semflo.be**081/447140****Mme Caroline Bolle (directrice adjointe)** sousdirection@semflo.be**081/447140****M. Gaetan Letesson (préfet)** prefet@semflo.be**081/447155****Educateurs/permanence** (adresse professionnelle de chaque éducateur)**081/447144****M. Olivier Francaux (responsable internat)****081/447149**internat@semflo.be**Mme Catherine Bodart (économe)****081/447151**economat@semflo.be**Mme Christine Despontin (secrétaire de direction)****081/447154**secretariatdirection@semflo.be**Mme Axelle Vanderborgh (directrice de l'école primaire)****081/440881**ec002919@adm.cfwb.be**Mme Béatrice Hardy (directrice de l'école fondamentale)****081/440928**ec003164@adm.cfwb.be**SITE**www.semflo.be**E-mail**accueil@semflo.besecretariatdirection@semflo.beprefet@semflo.beeducateurs@semflo.be**N° DE COMPTE****BNPParibasFortis: BE77 2500 0050 0142**